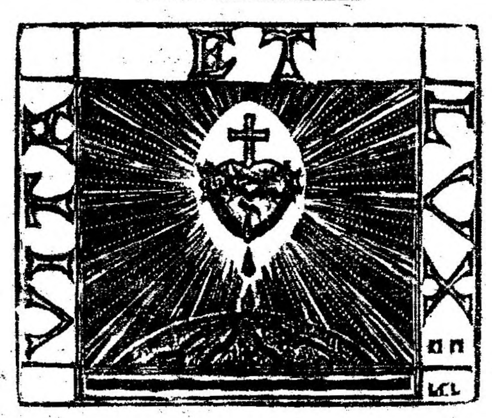
14me Année Nos 4-5-6 Avril-Juin 1938

LE RAYONNEMENT INTELLECTVEL

REVUE BIMESTRIELLE



SOMMAIRE

Pages

Administration et Rédaction :
Logis du Quartier, Route de Poitiers, LOUDUN (Vienne)

LE RAYONNEMENT INTELLECTVEL

Les convictions qui nous animent

C'est 1°) que la *conquête de la pensée humaine* est — soit *pour*, soit *contre* Jésus-Christ — d'importance essentielle;

Et 2°) que pour conquérir au Christ la pensée humaine, la manifestation du Sacré-Cœur a une *valeur intellectuelle* très importante qu'il faut utiliser.

Ce que nous voulons

Le mal essentiel, c'est que *la pensée se déchristianise.* Ce que nous voulons c'est *conquérir au Christ la pensée humaine,* en présentant aux intelligences tout l'ordre surnaturel, tout l'ordre humain *dans la lumière de l'amour évangélique.*

Pourquoi nous le voulons

1° Parce que telle est la *volonté du Christ* qui en montrant son cœur, veut fixer sur son Amour toute la pensée des hommes, pour leur apprendre à s'entr'aider.

2° Parce que cet effort est éminemment humain. A notre époque de discordes, rien de plus pacifiant, que de rappeler aux hommes cet Amour qui est pour beaucoup la consolation unique, qui est pour tous la leçon nécessaire.

Comment nous atteindrons notre but

Par des publications, des conférences, des séances théâtrales, des auditions musicales, des expositions d'art, des émissions de radio, etc. qui, s'inspirant de nos directives (1), seront aptes à atteindre notre but.

Viennent donc à nous

Tous ceux qui, aimant notre but, veulent *nous aider* à réaliser nos desseins.

Adressez toute demande et communication
à Monsieur le Président du

"RAYONNEMENT INTELLECTVEL"

---

(1) Voir en détail, le bien-fondé de nos directives dans notre plaquette « Précis de Vérités Premières sur le Rayonnement du Sacré-Cœur dans la pensée humaine ».

XIVe Année Nos 4-5-6 AVRIL-JUIN 1938

LE RAYONNEMENT INTELLECTVEL

LA DOCTRINE DE L'AMOUR INFINI ET LE MYSTERE DE LA PREDESTINATION



La Doctrine de l'Amour Infini dont les grandes lignes ne sont pas inconnues aux lecteurs du « Rayonnement Intellectuel » (1) peut-elle projeter des rayons bienfaisants et pacifiants sur les aspérités de certains problèmes qui arrêtent et rebutent souvent les âmes ?

Nous avons déjà essayé de montrer que le mystère qui enveloppe pour nous *la proportion des élus et des réprouvés* était sinon éclairci du moins rendu moins obscur et plus accessible quand on le considérait à la lumière de la Doctrine de l'Amour Infini.

A présent, nous osons entreprendre de confronter les conclusions de cette même Doctrine avec les redoutables antithèses que nos intelligences bornées découvrent dans le *mystère de la Prédestination.*

Sans nous lancer dans un exposé complet et savant de toutes les difficultés de ce grave sujet, nous devons cepen-

(1) Voir *Rayonnement Intellectuel*, mai, juin, juillet, août 1937.

dant indiquer les principales d'entre elles et, sans prendre parti dans les discussions d'écoles ni nous attarder à l'histoire détaillée des hérésies sur la Prédestination, nous voudrions en effleurer au moins les aspects essentiels. Après quoi, nous rappellerons sommairement la Doctrine catholique et nous verrons enfin dans quelle mesure l'esprit de l'Amour Infini peut rendre plus assimilable à nos intelligences et plus réconfortant pour nos âmes l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

I. — *Difficultés philosophiques du problème de la Prédestination*

Telles que le bon sens lui-même — c'est-à-dire toute intelligence moyenne capable de réflexion — les aperçoit, elles peuvent se ramener à deux :

Si Dieu sait et veut tout d'avance comment peut-on dire que notre volonté reste libre ?

Si Dieu, qui sait et veut tout d'avance, prédestine certains hommes au bien, Il sait et veut d'avance les victoires du mal ! Il prédestine certains hommes au mal ! Mais alors, que devient sa Bonté infinie ?

A. — Pour répondre à la première de ces deux questions ,il importe de rappeler que nous devons, pour avoir une notion exacte de l'intelligence divine, distinguer en Dieu deux sciences :

Une *science de simple intelligence,* par laquelle Il voit, *dans son Essence,* tous les êtres qu'Il pourrait créer comme participations *possibles* de ses perfections infinies.

Une *science de vision* par laquelle Il voit, *dans ses décrets* non seulement tous les êtres que, dans la suite des temps Il décidera de faire passer de la possibilité à l'existence avec toutes leurs perfections relatives et toutes leurs lacunes mais encore la destinée complète de ceux d'entre ces êtres qui, agissant librement, pourront aller contre sa volonté en se servant mal de leur libre arbitre.

Comment la science de prévision que Dieu possède de toutes nos décisions libres se concilie-t-elle avec la liberté de l'homme, voilà un redoutable problème ! Il a soulevé

d'interminables discussions. Bornons-nous à rappeler la solution que la Philosophie Thomiste lui donne (2) sans arriver, ainsi que nous le dira tout à l'heure magnifiquement Bossuet, à en percer tout le mystère.

C'est dans ses décrets, nous avons dit, que Dieu voit les actes futurs de notre liberté, les actes d'une créature, même libre, ne pouvant pas échapper, même un instant de raison à la causalité première de Dieu. Sans cette dernière, l'être participé ne garderait pas l'existence ; comment, sans elle, pourrait-il produire un seul de ses actes? Ainsi, bien que la poussée (ou « motion ») divine qui applique la volonté de l'être libre à son acte ne soit pas « nécessitante », néanmoins cette motion divine est indispensable pour faire passer la puissance de la volonté à son acte : « Dieu, dit Saint Thomas, en mettant en mouvement les volontés n'enlève pas à leurs actes leur caractère volontaire (libre); c'est même sa motion qui rend ces actes là libres car Dieu opère dans tous les êtres selon le mode qui leur convient » (3).

Sans doute, il reste un mystère et Bossuet nous indique à la fois les bases de nos deux certitudes et l'absence de toute coordination, visible pour nos faibles yeux, entre ces deux points d'appui très fermes de notre pensée :

« Je conclus, dit-il, que deux choses nous sont évidentes par la seule raison naturelle : l'une, que nous sommes libres ; l'autre, que les actions de notre liberté sont comprises dans les décrets de la Divine Providence, et qu'elle a des moyens certains de les conduire à ses fins. Rien ne peut nous faire douter de ces deux importantes vérités, parce qu'elles sont établies l'une et l'autre par des raisons que nous ne pouvons contredire ; car quiconque connaît Dieu ne peut douter que sa providence aussi bien que sa prescience ne s'étende à tout, et quiconque fera un peu de réflexion sur lui-même connaîtra sa liberté avec une telle évidence que rien ne pourra obscurcir l'idée et le sentiment qu'il en a : et

(2) A dessein, nous évitons d'exposer ici les discussions d'école relatives à la prétendue « science moyenne » de Dieu, ou science des « futuribles ».

(3) *Somme Théologique*. I q. 38 art. 1.

« on verra clairement que deux choses qui sont établies
« sur des raisons si nécessaires ne peuvent se détruire
« l'une l'autre : car la vérité ne détruit point la vérité, et,
« quoiqu'il se pût bien faire que nous ne sussions pas
« trouver les moyens d'accorder ces choses, ce que nous
« ne connaîtrions pas dans une matière si haute ne de-
« vrait pas affaiblir en nous ce que nous en connaissons
« si certainement.

« En effet, si nous avions à détruire ou la liberté par
« la Providence, ou la Providence par la liberté, nous ne
« saurions par où commencer, tant ces deux choses sont
« nécessaires, et tant sont évidentes et indubitables les
« idées que nous en avons ; car s'il semble que la rai-
son nous fasse paraître plus nécessaire ce que nous avons
« attribué à Dieu, nous avons plus d'expérience de ce que
« nous avons attribué à l'homme : de sorte que, toutes
« choses bien considérées, ces deux vérités doivent pas-
« ser pour également incontestables... »

....

« C'est pourquoi la première règle de notre logique,
« c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une
« fois connues, quelque difficulté qui survienne, quand on
« veut les concilier ; mais qu'il faut au contraire, pour
« ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux
« bouts de la chaîne, quoique on ne voie pas toujours le
« milieu, par où l'enchaînement se continue. » (4).

Ainsi, Dieu connaît les « futurs libres » dans les décrets de sa volonté et le fait qu'Il les connaisse n'empêche pas ces actes futurs d'être libres à l'instant où ils seront produits avec son concours.

B. — Nous avons ainsi formulé la seconde difficulté : Si Dieu, qui sait et voit tout d'avance, prédestine certains hommes au bon usage de leur liberté, Il sait et veut aussi d'avance le mauvais usage de la liberté de certains autres. Il les prédestine donc au mal ! Mais alors, que devient sa Bonté infinie ?

Tout à l'heure, nous étions déconcertés en apercevant

(4) Bossuet. *Traité du Libre arbitre*, Chap. IV.

la connaissance qu'a Dieu de la destinée de ceux qui s'écartent de ses voies, à présent, réfléchissant sur ses décrets, nous apercevons sa volonté dans l'acte non seulement d'un acquiescement mais même d'un concours aux défaillances de nos volontés libres ! Sans doute, on voit bien que nous sommes réellement les causes de nos actes, causes secondes libres, la causalité de Dieu restant première. Est-ce à dire que, par cette distinction, Dieu cesse d'être coauteur et, en définitive, responsable, de nos actes coupables ?

Les Thomistes répondent (5) : « Dieu est la cause « première de tout ce qu'il y a d'être dans nos actes, « mais le mal n'est pas un être, c'est une privation d'être. « Cette privation d'être s'arrête à nous, qui sommes des « causes défectibles, et ne remonte pas jusqu'à la première cause qui ne peut défaillir.

« Si je boite, ce n'est pas à mon âme, principe du « mouvement, mais à ma jambe mal conformée qu'il faut « attribuer mon péché. J'en ai seul la responsabilité ; « Dieu n'est responsable que de ce qu'il y a de bien dans « l'acte matériel du péché (6) ».

(Monsabré. *Conférences de Notre-Dame,* 1876. 20e Conférence.)

Même si cet exposé ne donne pas une satisfaction positive à la pensée, il résout cependant les antimonies apparentes devant lesquelles elle se voyait arrêtée : Dieu, Souverain Bien ne peut pas, métaphysiquement, être cause du mal puisque le mal est un défaut du bien. Là où nous disons qu'il y a un « creux », il n'y a en réalité que l'envers d'un relief. Le vide n'est pas une créature ; le défaut n'est pas un être mais le manque de la perfection qui aurait convenu à un être ou à un acte (7).

---

(5) Nous disons « les thomistes » et non pas l'Eglise, car l'Eglise n'a pas rejeté, jusqu'à présent, d'autres explications, plus subtiles et fort difficiles à saiisr exactement, que certains Théologiens étrangers à la ligne thomiste ont proposées pour résoudre le problème.

(6) Un exemple concret : sauf miracle, le concours de Dieu ne manque pas au bras du criminel maniant son poignard ; mais Dieu n'est pour rien dans le défaut de perfection — fort accentué ! — qui caractérise l'intention volontaire du meurtrier.

(7) Dans le langage courant, en cette époque de foi chétive

la connaissance qu'a Dieu de la destinée de ceux qui s'écartent de ses voies, à présent, réfléchissant sur ses décrets, nous apercevons sa volonté dans l'acte non seulement d'un acquiescement mais même d'un concours aux défaillances de nos volontés libres ! Sans doute, on voit bien que nous sommes réellement les causes de nos actes, causes secondes libres, la causalité de Dieu restant première. Est-ce à dire que, par cette distinction, Dieu cesse d'être coauteur et, en définitive, responsable, de nos actes coupables ?

Les Thomistes répondent (5) : « Dieu est la cause « première de tout ce qu'il y a d'être dans nos actes, « mais le mal n'est pas un être, c'est une privation d'être. « Cette privation d'être s'arrête à nous, qui sommes des « causes défectibles, et ne remonte pas jusqu'à la premiè- « re cause qui ne peut défaillir.

« Si je boite, ce n'est pas à mon âme, principe du « mouvement, mais à ma jambe mal conformée qu'il faut « attribuer mon péché. J'en ai seul la responsabilité ; « Dieu n'est responsable que de ce qu'il y a de bien dans « l'acte matériel du péché (6) ».

(Monsabré. *Conférences de Notre-Dame,* 1876. 20e Conférence.)

Même si cet exposé ne donne pas une satisfaction positive à la pensée, il résout cependant les antimonies apparentes devant lesquelles elle se voyait arrêtée : Dieu, Souverain Bien ne peut pas, métaphysiquement, être cause du mal puisque le mal est un défaut du bien. Là où nous disons qu'il y a un « creux », il n'y a en réalité que l'envers d'un relief. Le vide n'est pas une créature ; le défaut n'est pas un être mais le manque de la perfection qui aurait convenu à un être ou à un acte (7).

---

(5) Nous disons « les thomistes » et non pas l'Eglise, car l'Eglise n'a pas rejeté, jusqu'à présent, d'autres explications, plus subtiles et fort difficiles à saiisr exactement, que certains Théologiens étrangers à la ligne thomiste ont proposées pour résoudre le problème.

(6) Un exemple concret : sauf miracle, le concours de Dieu ne manque pas au bras du criminel maniant son poignard ; mais Dieu n'est pour rien dans le défaut de perfection — fort accentué ! — qui caractérise l'intention volontaire du meurtrier.

(7) Dans le langage courant, en cette époque de foi chétive

Ainsi, ni dans l'absolu de sa Science, Dieu n'a pu souscrire au mal pour l'avoir vu d'avance ni, dans la toute puissance de son Vouloir, Dieu n'a pu collaborer au mal en apportant son concours de cause première à un acte qu'une faute de la créature aurait rendu déficient.

*
**

Nous n'avons pas la présomption de supposer que les considérations philosophiques dont nous venons de donner le schéma soient de nature à apaiser l'angoisse et la douleur des âmes croyantes à la vue des dégâts que le péché a introduits dans le monde. Au pied de la Croix rédemptrice, cet Etendard triomphant qui est notre unique mais toute-puissante espérance, il est difficile à des chrétiens de se laisser persuader par la seule métaphysique — qu'il est normal que le sacrifice de notre Sauveur n'aboutisse pas, en fait, au salut de tous les hommes.

Il faut donc nous remettre en présence du problème de la Prédestination, posé cette fois-ci dans ses termes chrétiens. Gardons-nous cependant de tenir pour négligeables (voire pour méprisables) les assises de pensée, si solides, que la Philosophie est capable de nous fournir en cette matière. Combien il serait utile de pouvoir parfois y renvoyer les croyants auxquels bien des sursauts de doute, voire de révolte, devant les triomphes du Mal seraient évités s'ils savaient ces mouvements de l'esprit en contradiction avec la sagesse humaine elle-même, en contravention avec cette Philosophie naturelle qui s'efforce de découvrir, à la lumière de la raison, la conciliation des perfections de Dieu avec l'existence du mal que le mauvais usage de leur liberté par les créatures spirituelles ne cesse d'introduire dans le monde.

---

et de vérités diminuées, on ne manque guère de commettre le contre-sens suivant : on prend le Démon, qui est un être réel et redoutable, pour une personnification mystique du mal et on oublie de combattre contre lui comme contre un ennemi vivant, et, d'autre part, on attribue une réalité au Mal et on traite avec lui comme s'il avait une existence positive et avait droit à des égards. Ces compromis entre le bien et le mal qui caractérisent le libéralisme sont le fruit d'une fausse sagesse et ne peuvent se réclamer d'aucun principe de saine philosophie.

Le problème de la Prédestination est posé devant nous en ces termes par la Théologie catholique :

La Prédestination, au sens le plus général du mot est l'acte de sa Providence par lequel Dieu destine un être spirituel, d'une manière efficace, à obtenir son salut éternel. Il y a dans la Prédestination une pensée de la Sagesse divine dessinant et organisant toutes choses pour le salut du prédestiné et un décret de la volonté divine appliquant à ce prédestiné le vouloir salvifique efficace de Dieu.

Tantôt, quand on parle de Prédestination, on envisage toute la série des grâces qui conduisent au salut et ce salut lui-même, c'est-à-dire l'installation du prédestiné dans la gloire, tantôt on ne parle que de la prédestination à telles ou telles grâces, ou encore à la série complète des grâces, ou enfin à la gloire, envisagée distincte des grâces qui en auront donné l'accès.

On pourra parler de prédestination à la Foi, à la Justification (ces deux grâces initiales sur la route de la gloire) à la grâce qui sanctifiera le prédestiné déjà justifié, et enfin de sa prédestination à la gloire. La Prédestination à la justification dans l'adoption divine est visée par Saint Paul dans le passage suivant de l'Epitre aux Ephésiens :

« Celui qui nous a prédestinés par Jésus-Christ à l'adoption des enfants de Dieu ». La Prédestination à la gloire est mentionnée dans la célèbre parabole du chapitre XXV de l'Évangile selon Saint Mathieu : « Venez les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume préparé pour vous depuis la création du monde. »

L'une et l'autre sont enfermés dans une même perspective par Saint Paul dans le Chapitre VIII de l'Epître aux Romains.

« Ceux qu'Il a connus d'avance et qu'Il a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, ceux-là Il les a appelés, et ceux qu'Il a appelés Il les a justifiés, et ceux qu'Il a justifiés, Il les a glorifiés ».

Saint Paul voit le dernier terme *au passé,* comme s'il se plaçait pour parler à la place de Dieu, dans son éternel présent.

Dieu n'accomplit rien, dans le temps qu'Il n'ait pré-

paré et décidé sans l'Eternité ; si donc, à l'issue de leur vie temporelle, Il sauve certains hommes, c'est qu'Il les avait choisis de toute éternité pour cette destinée de gloire.

Mais alors, il est facile d'imaginer la révolte de l' « homme naturel » (comme dirait Saint Paul) devant le tableau en deux parties que cette prédestination à la gloire suggère à notre raison éprise d'une fallacieuse symétrie : En face des hommes prévus, créés, choisis, appelés, justifiés par la grâce et dirigés vers le ciel n'y a-t-il pas des hommes prévus, créés, choisis, appelés et dirigés vers l'Enfer ! Ainsi Dieu prédestinarait à la réprobation une partie des hommes comme Il en prédestinerait une partie des autres au salut éternel (8).

C'est, vous le savez, dans cette erreur, sous des formes diverses et plus ou moins ruineuses pour la bonté de Dieu que diverses hérésies ont entraîné des millions de chrétiens :

Au Ve siècle déjà, des « Prédestinationistes » enseignaient que Dieu n'a pas voulu sauver tous les hommes et que le Christ n'est mort que pour les seuls prédestinés. Au XVIe siècle, Calvin reprend cette hérésie et l'accentue : « les hommes ne sont pas tous créés dans la même condition : les uns sont préordonnés à la vie éternelle et d'autres à la damnation éternelle ». Les Jansémistes atténuent cette monstruosité, tout en laissant cependant devant nos yeux un Dieu injuste et cruel : « Dieu, enseignent-ils, avant de prévoir la chute d'Adam, voulait sincèrement le salut de tous, mais, après la vue de cette chute, Il ne veut

(8) Et Saint Paul lui-même ne nous fournit-il pas un terme de comparaison à propos de la prédestination des gentils et du peuple juif en mettant sous nos yeux les deux catégories de vases que peut fabriquer un potier ?

« Est-ce que le vase d'argile dit à celui qui l'a façonné : pour-« quoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas le maître de son « argile pour faire de la même masse un vase d'honneur et un « vase d'ignominie ? Et si Dieu, voulant montrer sa colère et « faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande pa-« tience des vases de colère formés pour la perdition, et s'il a « voulu faire connaître aussi les richesses de sa gloire à l'égard « des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour sa gloire, « envers nous, qu'il a appelés, non seulement d'entre les Juifs, « mais encore d'entre les gentils, où est l'injustice ? ». (*Ep. aux Romains*, IX-19).

vraiment et sincèrement que le salut des élus ; pour ceux-ci, Il a préparé des grâces effficaces, pour les autres des grâces qui sont bien, en soi-même, suffisantes, mais qui, en fait, ne suffisent pas à dominer la concupiscence dans son action immédiate ».

Qu'il nous suffise d'énumérer ici les arguments que l'Eglise a apportés à l'appui de la condamnation de ces erreurs. Après quoi, nous verrons si la Doctrine de l'Amour Infini peut, ici comme dans le problème du nombre des Elus, apporter un surcroît de fermeté et de conviction à notre foi dans les vérités que l'Eglise a définies et nous enseigne quant à la prédestination.

Contre les Calvinistes et les Jansémistes, l'Eglise affirme que, même en tenant compte de la chute du premier homme, Dieu veut d'une volonté sincère et antécédente à leurs mérites, le salut de tous les hommes et ne destine jamais les hommes aux supplices éternels qu'en considération de leurs démérites.

Tous les symboles de notre foi affirment que le Fils de Dieu est descendu du ciel « pour nous, les hommes et pour notre salut ». Si donc le Christ est mort pour tous les hommes, c'est donc que Dieu le Père a, en l'envoyant, voulu fermement et sincèrement le salut de tous.

Saint Paul affirme à plusieurs reprises cette volonté salvifique de Dieu et vis-à-vis des fidèles et vis-à-vis des infidèles.

1) Vis-à-vis des fidèles : « Nous espérons dans le Dieu vivant qui est le Sauveur de tous et particulièrement des fidèles » (I *Tim.* IV-10).

2) Vis-à-vis des infidèles... Saint Paul exhorte Timothée à faire prier « pour tous les hommes, pour les Rois, pour ceux qui détiennent le pouvoir... Cela est bon et agréable à notre Dieu Sauveur qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité ». Dans ce vocable « tous les hommes » il est manifeste qu'il s'agit même des infidèles, puisque les princes et les magistrats étaient alors tous des non-chrétiens.

Et, d'autre part, que Dieu, en tant que Juge, ne condamne qu'à cause des crimes commis et ne réprouve pas

d'avance ceux qu'Il sait devoir aller au supplice éternel, cela ressort de la fin de la parabole du chapitre XXV de Saint Mathieu : « Eloignez-vous de moi, maudits et allez « au feu éternel, car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas « donné à manger ».

Les maudits ne sont pas envoyés au feu éternel parce que Dieu, les y ayant prédestinés, constate en outre qu'ils ont laissé ses amis — donc Lui-même — exposés au froid et à la faim. Non, ils sont condamnés parce que, ayant laissé les amis du Juge, donc le Juge lui-même, dans le dénûment et la misère, ils se sont rendus dignes du supplice que sa Justice ne pouvait pas, dans ces conditions, ne pas avoir prévu et ne pas vouloir pour eux.

Il n'y a donc pas deux prédestinations parallèles et le dyptique qu'un apparent bon sens, raisonnant sur des apparences d'analogie, nous présentait tout à l'heure : « Il y a Prédestination au Ciel ; donc il existe une Prédestination à l'Enfer » — n'a aucun fondement dans les sources de la Révélation chrétienne. L'examen impartial de ces dernières aboutit même à rejeter catégoriquement cette fausse symétrie des perspectives de la pensée du croyant.

Remarquons d'ailleurs qu'elle serait écartée par le Philosophe lui-même, au nom des attributs que la Théodicée attribue à Dieu : Où serait la Sagesse divine si, en prévoyant le bonheur de certains hommes, elle en écartait d'autres, à priori ? Dieu serait-Il vraiment Amour s'Il portait ses préférences sur certains hommes au point de se détourner de certains autres par une haine toute gratuite ? Dieu serait-Il Bonté s'Il préparait les moyens d'atteindre la Béatitude pour certains et les refusait d'avance à certains autres ?



Il va de soi qu'à ces bases traditionnelles de notre Foi, la Doctrine de l'Amour Infini — qui n'est elle-même que la Doctrine catholique vue à la lumière de la définition que l'Apôtre Saint Jean nous donne de Dieu en nous di-

sant : Dieu est amour (9) — ne peut rien ajouter de spécifiquement nouveau. Mais ne peut-elle pas systématiser les arguments traditionnels d'une manière un peu nouvelle et peut-être mieux adaptée qu'une autre à frapper certains esprits et à convertir certains cœurs ?

Rappelons d'abord l'énoncé de trois des thèses fondamentales de la Doctrine de l'Amour Infini, thèses qui peuvent, à notre avis, être utilement présentes à notre esprit dans l'étude du mystère de la Prédestination :

1) Dieu est amour. La création est une œuvre d'amour. Dieu nous a créés pour nous aimer et pour que nous L'aimions.

2) Dieu est amour et le propre de l'Amour est de vouloir être payé de retour, de vouloir être aimé.

3) Le péché, refus d'amour, devait détruire l'ordre d'amour mutuel entre Dieu notre Père et nous ses enfants d'adoption mais le plan de l'Amour miséricordieux comportait la Rédemption qui a absorbé le péché et la mort (10).

1° Pour faire comprendre la création aux enfants, nous sommes obligés de construire des comparaisons avec des œuvres humaines, les œuvres d'art par exemple.

L'amour d'un idéal aperçu dans son intelligence porte la volonté de l'artiste à réaliser cette idée par une « création » destinée à mettre au jour la richesse de l'idée de sa prédilection en vue de la faire admirer et aimer, de répandre au dehors le rayonnement de son bienfait.

L'artiste a prédestiné, par amour, l'œuvre de ses mains à une carrière d'amour qui rejaillira en immortalité de gloire.

On conçoit difficilement un artiste qui — sauf caprice de pose, de perversité ou de folie — réaliserait une œuvre dans le seul but de la détruire ; et cela encore qu'elle ait pleinement réalisé la conception de son esprit !

---

(9) Abbé Coste. *Doctrine de l'Amour Infini.* p. 13 (Ed. Casterman.

(10) Ibidem, p. 13 et 14.

Déjà pour l'homme, toute « création » est une œuvre d'amour. A combien plus forte raison pour Dieu.

Déjà l'homme destinait, prédestinait son œuvre à une carrière d'amour accompagné d'un rayonnement de gloire. A combien plus forte raison pour Dieu.

Que l'Amour soit premier dans la création et, avant toute prédestination cause du choix de l'être à créer et de sa création elle-même, c'est ce que Saint Thomas d'Aquin met en pleine lumière à l'article IV de la question XXIV de la première Partie de la Somme Théologique : « Tous ceux que Dieu prédestine sont élus et bien aimés, étant « donné que la prédestination est précédée par l'élection « et l'élection conséquence de l'Amour ».

« La raison de cet ordre, ajoute Saint Thomas, est que « la Prédestination est un département de la Providence. « Cette dernière elle-même, au même titre que la Prudence « divine est la lumière qui, dans l'Intelligence de Dieu « aperçoit la destination de certaines choses à une fin, « distinction qui ne peut se concevoir que si la volonté « d'atteindre cette fin est préexistante. Il s'ensui que la « prédestination d'un certain nombre d'êtres au salut éter- « nel présuppose que Dieu veuille d'abord ce salut, volonté « à laquelle se rapportent l'élection et l'amour de ces êtres : « l'amour en tant qu'Il veut leur salut éternel : aimer en « effet, c'est vouloir un bien à quelqu'un, l'élection en « tant que Dieu veut ce salut à certains plus qu'à d'autres, « plus qu'Il ne réprouve certains. Mais l'élection et l'amour « ne suivent pas le même ordre chez nous et en Dieu. « Chez nous, en effet, la volonté n'est pas la cause du « bien de son objet par l'amour qu'elle lui porte ; mais « c'est à partir d'un bien préexistant que nous sommes « inclinés à aimer et, de la sorte, nous choisissons l'objet « de notre amour et, en définitive, pour nous, l'élection « précède la dilection.

« En Dieu, c'est tout le contraire. La volonté par la- « quelle Il veut du bien à un être est la cause du bien que « cet être recevra de préférence à d'autres. Il s'en suit « que la dilection précède — d'une priorité de raison (11)

---

(11) « De raison, en ce sens que, pour Dieu, tous les actes sont équilibrés dans un éternel présent.

« — l'élection que Dieu sait des êtres, et cette élection « précède leur prédestination elle-même. »

Saint Thomas proclame donc l'Amour premier dans la Création et, par suite, dans la Prédestination, c'est-à-dire dans le plan divin des avenues selon lesquelles les âmes se dirigeront vers le terme que l'Amour infini assigne de toute éternité à la fidélité du libre vouloir de ses créatures spirituelles.

2° Dieu est Amour et le propre de l'Amour est de vouloir être payé de retour, de vouloir être aimé.

L'Amour a ses lois et elles sont de l'ordre métaphysique. L'Amour qui s'adresse à une créature libre exige en réponse un acte d'amour. Il ne peut pas ne pas exiger cette réponse. Il peut être patient pour l'attendre. Il peut multiplier les invites. Il peut multiplier les pardons. Mais, en fin de compte un amour qui renoncerait définitivement à exiger une réponse d'amour et, faute de l'obtenir, à se détourner à jamais d'un objet qui se refuserait définitivement à ses avances ne mériterait pus d'être appelé amour. Il ne serait plus qu'une caricature de l'amour, complaisance ou lâcheté seraient les seuls noms qu'il serait digne de recevoir. Le bon sens le comprend ainsi dans les affections humaines.

Or, Dieu est Amour. La dernière attitude de l'Amour infini vis-à-vis de ses créatures capables de rendre ou de refuser amour pour Amour sera nécessairement rémunératrice ou réprobatrice. Pas d'autre alternative.

C'est ce que fait très clairement ressortir l'Abbé Coste dans sa « Doctrine de l'Amour Infini » (12).

« Dieu est Amour et le propre de l'Amour est de vou- « loir être payé de retour, de vouloir être aimé...

« C'est si évidemment vrai que, pour faire compren- « dre aux âmes rétives à ce dogme essentiel la nécessité « et la justice de l'enfer, cette considération est la plus « convaincante ; un amour rebuté, refusé, foulé aux pieds « en dépit de sa persévérance et de ses pardons devient « nécessairement inexorable justice. L'ingrat qui meurt

---

(12) Pages 31 et 32.

« dans la persévérance finale de son ingratitude se fixe « dans la haine pour avoir persisté dans la méconnais-« sance de la nature fondamentale de l'amour, pour s'être « dérobé à son exigence essentielle : la réciprocité.

« L'amour qui procède par pressions et par invites, si « répétées et entraînantes que soient ses avances, ne peut « se servir d'une contrainte par quoi il s'imposerait de « force et cesserait d'être l'amour, ce qui revient à dire « qu'une de ses propriétés essentielles est, quand il s'adres-« se à une créature libre, de vouloir être, si peut que ce « soit, payé de retour, Dieu qui est Amour et Amour in-« fini veut être au moins un peu aimé.

« Le refus total et définitif de son amour mettrait en « mouvement le poids définitif de sa justice, aspect ter-« rible, mais nécessaire de l'Amour refusé : l'amour ré-« probateur. »

Cette perspective n'est pas seulement utile pour faire comprendre aux âmes rétives le dogme de l'enfer : elle est également salutaire pour expliquer que la réprobation en tant qu'alternative dernière d'un amour toujours refusé ne contredit en rien la Prédestination à recevoir l'amour et à y correspondre ; seule Prédestination que l'Amour infini était capable d'assigner en les créant par amour, à des créatures libres de recevoir l'Amour et d'ailleurs sans cesse aidées à y répondre par l'Amour tout-puissant lui-même agissant sur leur volonté sans jamais la contraindre.

3° Le péché, refus d'amour, devait détruire l'ordre d'amour mutuel établi entre Dieu notre Père et nous, ses enfants d'adoption ; mais le plan de l'Amour miséricordieux comportait la Rédemption qui a absorbé le péché et la mort.

Notre ordre de Prédestination n'est pas celui des Anges fidèles, c'est celui des pécheurs rachetés. Comment cela peut-il se concevoir ? Comment l'adoption divine du genre humain, refusée par Adam, va-t-elle être rétablie dans la ligne de notre destinée ? Est-ce que la Prédestination comporterait des bifurcations, des « coups de pouce » et comment cela serait-il concevable pour un acte posé par Dieu « ab acterno » ?

Saint Thomas, à qui nous allons encore renvoyer nos lecteurs, explique lumineusement comment, dans le plan de la Rédemption, notre prédestination de rachetés est ordonnée à la Prédestination du Christ Jésus Lui-même, notre Sauveur.

Il est exact, il est théologique de dire que le Christ est un prédestiné. La Prédestination étant la prévision divine, de toute éternité, de ce qui s'accomplira dans le temps par la grâce, a compris dans ses décrets le mystère d'union de Dieu à l'homme, sommet des chefs-d'œuvre de la grâce, que l'Incarnation a réalisée à un tournant donné des siècles. Puisque l'union des deux natures — divine et humaine — dans la Personne du Verbe, tombe sous le coup de la prédestination, il faut conclure que Notre Seigneur Jésus Christ est un prédestiné.

Quels sont maintenant les rapports de la prédestination du Christ et de la nôtre ? A première vue, il semble que la Prédestination de Celui que nous devons imiter pour réaliser la nôtre puisse être appelée l'exemplaire, le modèle de la nôtre. Et, d'autre part, puisqu'il n'y a pas de salut en dehors de notre insertion vitale dans le Christ, sa Prédestination ne peut-elle pas être considérée comme la cause de la nôtre à nous, ses rachetés ? Résumons les réponses que fait Saint Thomas d'Aquin (13) à ces deux importantes questions, réponses dont nous tirerons ensuite quelques conséquences sur le plan de la Doctrine de l'Amour Infini.

La prédestination du Christ étant contemporaine de la nôtre dans les décrets éternels de Dieu, les deux ne faisant qu'un seul acte, on ne peut pas dire que la première ait servi de modèle à Dieu pour la nôtre, en comparant Dieu à un artiste qui copierait notre nature humaine sur la nature humaine de son Verbe incarné. Mais on peut dire que la prédestination du Christ est le modèle de la nôtre en tant qu'elle fait de l'Homme-Dieu le Fils de Dieu par nature tandis que la nôtre fait de nous ses fils adoptifs

(13) Somme théologique. IIIe partie, question XXIV.

par participation à la filiation par nature de Notre-Seigneur Jésus-Christ (14).

D'autre part, la Prédestination du Christ peut être appelée cause de la Nôtre, non pas dans le plan de Dieu, qui est souverainement libre, mais dans la réalisation de notre salut, que Dieu a décidé de nous accorder et auquel Il nous a prédestinés en fonction de la Prédestination de son Fils fait homme, notre Sauveur (15).

Projetons, à présent, ces majestueuses et consolantes certitudes de notre Foi sous la lumière de la Doctrine de l'Amour Infini. Que Dieu crée par amour et pour rendre heureuses les créatures, objets de son amour, cela pouvait avoir besoin de démonstration. Que la Rédemption soit essentiellement œuvre d'amour miséricordieux, c'est trop évident pour qu'il ne soit pas superflu d'y insister. Ce qui apparaît moins souvent c'est que l'Amour rédempteur a, pour racheter les déficiences de nos réponses d'amour, consenti à devenir lui-même, (de par l'union hypostatique qui le constitue vrai homme en même temps que vrai Dieu) *une réponse à l'Amour infini*, ayant valeur de modèle des futurs essais de réponse de notre amour en même temps que de réparation des refus ou des insuffisances passées et futures des réponses de la créature à l'Amour créateur.

Peut-on concevoir une plus grande condescendance de la part d'un Amour premier et prévenant, sans cesse trompé dans son attente de réciprocité ? Se faire réceptacle créé de l'Amour incréé afin que par la perfection de ses réponses d'amour, Il rachetat la faillite des nôtres et servit en même temps d'exemple à tous les essais de meilleure réciprocité que tenteront les âmes de bonne volonté jusqu'à la fin des siècles ! Il sera la cause de leur « recevabilité » et le soutien de leur effort (tous les Sacrements, toutes les grâces sortent de ses blessures) en même temps que la forme idéale sur laquelle se modèleront les nôtres.

Par là, il apparaît que l'Amour infini, ne se résolvant qu'en dernière analyse à être réprobateur, a prédestiné le

---

(14) L'adoption étant, on le sait, une dérivation, une participation de la filiation selon la nature qui lui sert de modèle supérieur.

(15) *Somme Théologique*. III[e] Partie. Question XXIV, art. IV.

Verbe, dans son Incarnation, à poursuivre la créature rebelle et ingrate jusque dans son domaine en lui offrant, dans le temps même où elle est encadrée, un médecin qui prenne sur lui son mal et lui inocule sa santé et sa vigueur et aussi un idéal à la fois transcendant et proche, qui enflamme et facilite son désir d'imitation.

En d'autres termes, cette inclusion de notre prédestination de pêcheurs rachetés (« prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils ») dans la Prédestination du Fils de Dieu descendu sur terre à la fois pour y faire resplendir la multiplicité de ses vertus dans l'unité de son offrande d'amour répondant à l'Amour du Père et pour laver nos refus d'amour dans le sang de sa suprême réponse (« Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ») — cette inclusion mystérieuse fait sortir le problème de la Prédestination du domaine des énigmes redoutables pour notre foi et le fait passer dans le domaine des prodiges les plus magnifiques de la Miséricorde poursuivant l'homme pécheur : Elle nous montre l'Amour infini ne renonçant à poursuivre sa proie qu'après s'être mis à sa taille chétive et proposé à une réciprocité d'amour sous la forme la plus sensible à l'esprit, la plus accessible au cœur, la mieux adaptée à une imitation facile.

Poursuite dont Saint Paul indique les étapes dans un raccourci frappant en ce texte déjà cité plus haut : « Ceux qu'Il a connus d'avance et qu'Il a prédestinés à être conformes à l'image de son Fls, ceux-là, Il les a appelés, et ceux qu'Il a appelés, Il les a justifiés, et ceux qu'Il a justifiés, Il les a glorifiés ». (Ep. aux Romains, Ch. VIII).

Suprême victoire de l'Amour prédestinateur à la grâce et prédestinateur au bonheur du ciel.

N.-B. — I. — Pas plus qu'il n'y a de Prédestination à l'Enfer, il n'y a de Prédestination au Purgatoire. Ce lieu de purification en effet serait inutile si chaque créature spirituelle utilisait à plein toutes les grâces que sa Pré-

destination comporte. Le séjour au Purgatoire est un accident (assurément important) dû aux déficits volontaires de nos libertés non à une préordination divine. Le Purgatoire aura une fin. Aussi, encore que ce soit éminemment salutaire, charitable, recommandable de prier pour les âmes de Purgatoire, on n'arrache de victoire définitive au Démon et on ne travaille à la réalisation absolue des plans divins que dans la ligne de la persévérance des « justes » et dans la ligne de la conversion des pécheurs si chère au Cœur immaculé de Notre Mère du Ciel.

N.-B. — II. — Pour éviter des confusions regrettables (et trop souvent commises !) le problème étudié ci-dessus doit être distingué de celui des Préférences divines. Pourquoi celui-ci est-il choisi pour une conversion éclatante, fruit de grâces extraordinaires et pourquoi tels autres prédestinés n'arrivent-ils à recevoir la lumière et à obtenir la réconciliation qu'au terme de leur vie ? Ce problème mériterait aussi une étude car il est l'occasion de grosses erreurs de points de vue en notre temps d'individualisme où la communion des saints, la reversibilité des expiations et des mérites, et surtout la liberté souveraine de Dieu dans le choix, la préparation, le degré de sanctification qu'Il assigne et le niveau de récompense qu'Il prépare à chacun des ouvriers de sa gloire sont trop souvent perdus de vue.

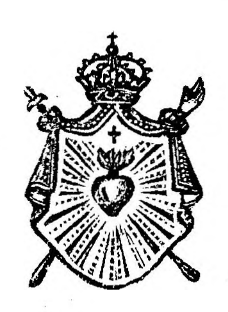
N.-B. — III. — Les explications qui précèdent nous dispensent de souligner que la croyance à la Prédestination n'aboutit pas le moins du monde au fatalisme.

D'une part, la liberté de chaque prédestiné est sauve. Son sort éternel reste donc réellement le résultat de ses libres choix : nos actes nous suivent jusqu'à l'Enfer ou jusqu'au Ciel.

D'autre part, parmi les grâces extérieures que Dieu prépare et prodigue à ses prédestinés il y a les souffrances, les réparations, les prières et même le conseil, la consolation, le réconfort, l'exemple d'autres âmes. La Communion des Saints, loin d'être obscurcie par le dogme de la

Prédestination est mise par elle en plus haute lumière : le salut de chaque prédestiné n'est pas seulement le résultat de la grâce intérieure et d'une liberté isolée qui y correspond, mais encore le fruit d'une conspiration d'âmes et d'anges.

Abbé CAUWÈS.



CHEZ ABRAHAM

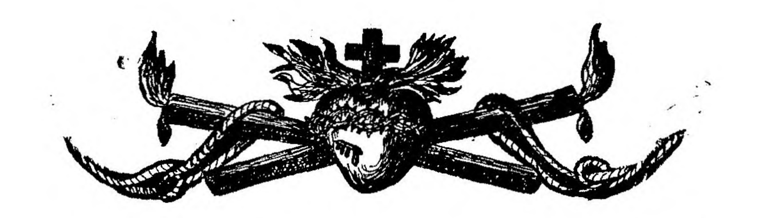
L'avion ronfle en l'air, en bas l'auto circule,
La foule au cinéma se presse, — et moi je fuis
Ton agitation vaine et tes lourds ennuis,
O monde à l'idéal vraiment trop minuscule !

Et, brusquement, d'un bond fabuleux, je recule
Loin, bien loin de tes jours ainsi que de tes nuits,
Jusqu'à ces jeunes temps du monde où, près des puits,
Les sages de Mambré causaient au crépuscule.

Et là, dans le secret de mon cœur réjoui,
Je vénère Abraham, j'admire Saraï
Dont la fière beauté brille comme une aurore !

Car je suis un pasteur au pays de Harrân,
Et sur les bords du bas Jourdain, loin de Gomorrhe,
Je conduis les troupeaux du Patriarche errant.

JEAN D'AYGUETTE.



LE SAINT GRAAL ET LES VASES DE JERUSALEM, DE GENES ET DE VALENCE

Il est de toute évidence que le Graal des poèmes du Moyen-âge n'a pas été une coupe matérielle que des personnages célestes apportèrent à la cour du roi Arthus ou dans tout autre lieu, mais une évocation purement idéale de celui qui servit à Jésus dans le cénacle. Déçus dans leur attente seront ceux qui espèrent le voir surgir, éblouissant et miraculeux, de fouilles entreprises dans les remparts ruinés de Montségur, dans les grottes du Sabarthès ou ailleurs : nul aujourd'hui sur terre ne sait ce qu'est devenu le vase sur lequel Jésus se pencha pour y laisser tomber la parole inouïe d'amour et d'infinie puissance : *Ceci est mon corps, et ceci est mon sang.*

Pourtant, au cours des siècles écoulés, trois vases, vénérés entre tous, ont été considérés comme ayant servi, dans les mains de Jésus, à la première transsubstantiation eucharistique, ce furent le calice de Jérusalem, la coupe de Gênes et le calice de Valence en Espagne.

Les deux derniers, découverts aux Lieux Saints au cours des Croisades, ont été rapportés en Europe à la veille de la diffusion des poèmes français sur le Saint-Graal ; il n'est pas impossible qu'en les écrivant, les auteurs de ces compositions n'aient pas eu leur pensée tournée vers l'un ou l'autre de ces vases. D'autre part, nous savons par divers écrits anciens que le souvenir du Graal est venu de lui-

même à l'esprit de ceux qui s'inclinaient à Gênes ou à Valence devant ces vases vénérés, à une époque où les susdits poèmes étaient dans toutes les mémoires et se racontaient partout.

Le Calice de Jérusalem

Mais avant que les coupes de Gênes et de Valence soient devenues l'objet de la vénération des peuples, en Occident, l'Orient chrétien avait connu un autre calice que l'on regardait, à plus juste titre peut-être, comme étant celui du Seigneur. En l'an 640, l'évêque gallo-franc Arculphe vit et toucha cette coupe au cours d'un voyage en Palestine dont le moine Adamna nous a laissé une relation. Nous y lisons :

« Entre la basilique du Golgotha et le Martyrium se trouve une chapelle dans laquelle est placé le calice que le Sauveur bénit de sa propre main à la Cène, avant qu'il souffrit, calice qu'il offrit, convive lui-même, aux apôtres qui mangeaient avec lui. Ce calice d'argent a la capacité d'un setier gaulois. Il a deux anses, une de chaque côté ».

Le setier gaulois équivalait à sept litres quarante-quatre centilitres.

Notons en passant que la capacité de ce calice et sa forme de vase à deux anses latérales devaient le rapprocher beaucoup des grands « calices ministériels » dont on se servit durant les premiers siècles chrétiens pour distribuer l'Eucharistie aux foules.

Bède-le-Vénérable, qui vécut de 675 à 735, parlant du calice de Jérusalem ajoute au texte d'Adamna quelques précisions :

« Sur le plateau qui fait suite au Martyrium et au Golgotha, dit-il, se trouve une chapelle dans laquelle est déposé, renfermé dans un écrin, le calice du Seigneur. On a continué de le toucher et de le baiser par une ouverture faite dans la gaine. Ce calice est d'argent, il a une anse de chaque côté, et la capacité du setier gaulois » (1).

Ce vase ne se trouvait plus à Jérusalem quand les

(1) Cf. J. Hoppenot. *La Messe dans l'Histoire et dans l'Art*. Paris, Desclée de Brouwer. 1906.

Croisés prirent cette ville, et nul ne sait ce qu'il est devenu ; il est donc impossible de se prononcer sur son authenticité, il est seulement certain qu'il ne saurait être confondu, comme nous allons le voir, avec les vases de Gênes et de Valence qui ne sont pas en argent.

Le Sagro-Catino de Gênes. — En 1101, les Génois trouvèrent ce vase dans la mosquée de Césarée, nous dit Guillaume de Tyr, quand elle fut prise d'assaut, et abandonnant aux autres Croisés l'or et les richesses de toutes natures, ils gardèrent pour eux cette coupe qui leur fut indiquée comme étant celle de la Cène du Seigneur.

En raison de sa forme, les Génois désignèrent ce vase sous le nom de *Sagro-Catino*, « le bassin sacré ». C'est une vasque de matière verte et translucide qu'ils crurent être de l'émeraude, elle est hexagonale, sans pied, et munie de deux petites anses de même matière ; son diamètre est de 32 centimètres et demi, sa capacité d'environ trois litres (Fig. 1).

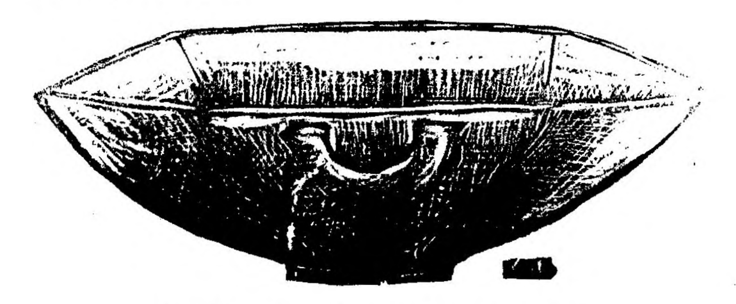


Fig. I. — Le « Sagro-Catino » de Gênes.

Le Sagro-Catino fut aussitôt transporté à Gênes et déposé dans une niche d'un mur intérieur de l'église cathédrale de Saint-Laurent. Un groupe de chevalier génois, les *Clavigeri*, avait les clefs des puissantes serrures qui fermaient cette niche, et chaque année, une fois, l'archevêque de Gênes la montrait de loin au peuple.

Dès le XIIe siècle, Geoffroy de Montmouth apprenait à ses contemporains la légende qui prétendait que le Sagro-Catino avait été un présent de la reine de Saba au roi

Salomon, que plus tard, de roi en roi, il était devenu la propriété d'Hérode, et que, par suite d'un malentendu, il se trouvait dans le cénacle où Jésus, le trouvant à sa convenance, s'en était servi (2).

Peu après, le célèbre dominicain génois Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, mort en 1298, assurait sans hésiter que le Sagro-Catino était bien le vase qui servait au Sauveur quand il fit la Cène avec ses disciplels « puis à Nicodème » (*sic*) quand il recueillit les dernières gouttes du sang de Jésus, après l'avoir descendu de la croix (3).

Plus tard, Jean d'Autun, l'auteur des Chroniques du règne de Louis XII, identifia formellement le Sagro-Gatino avec le Saint-Graal de la Légende arthurienne : En 1502, dit-il « le Roy fut ouir messe... en l'églize de Sainct Laurent qui est le grant domme et cathédralle de Gennes où fut par les chonoynes de là, après messe, monstré le riche vaisseau smaragdin, c'est assavoir le précieux plat au quel Notre Seigneur Ihésucrist mangea avecques ses appostres le iour de sa Ceine, et est celuy plat qu'on appelle le Sainct Graal ».

Le fait que l'on croyait ce vase taillé dans une énorme émeraude s'accordait trop bien avec la légende qui voulait que le Graal eut été fait de l'émeraude céleste qui décorait, disait-on, le front de Lucifer avant sa chute.

Et la forme basse et large du Sagro-Catino le rapproche aussi de l'usage que Gantier Map assigne au saint-Graal quand il le désigne ainsi : « Ce est l'escuelle ou Ihésucriz menja l'aignel le ior de Pasques o ses deciples (4),

On croyait, en effet, qu'il avait été employé successivement pour la manducation de l'Agneau rituel de la Pâque, pour la consécration du pain, puis pour celle du vin.

On comprend donc la vénération intense dont le vase de Gênes fut entouré à une époque où la critique historique était chose à peu près inconnue. Il n'en reste pas

---

(2) Voir Rohault de Fleury. *Mémoire sur les Instruments de la Passion de N. S. J.-C.* Paris. Lessort, p. 870, p. 275 et *Rev. archéologique*, ann. 1845.

(3) J. de Voragines, *Chronicon Januense*, Ch. XVIII.

(4) Gantier Map. *La Queste del Saint-Graal.*

moins que le premier vase conservé au Golgotha comme étant celui de la Cène était en argent, alors que celui de Cesarée, puis de Gênes, est en matière vitreuse de couleur vert-émeraude.

En 1805, après que Napoléon eut pris le titre de roi d'Italie, il ordonna que le Sagro-Catino fut transporté à Paris où une commission de membres de l'Institut fut formée pour l'étudier sous tous ses aspects. Les résultats de ces études furent consignés dans un rapport de Millin de Grandmaison, et il en ressortit deux certitudes : d'abord que le Sagro-Catino est bien indiscutablement un vase d'une très haute antiquité, puis qu'il est en pâte vitreuse et non point en émeraude (5).

Restitué à la ville de Gênes en 1816, le Sagro-Catino fut brisé accidentellement au cours du voyage ; restauré depuis lors, il a repris sa place dans la niche de l'église Saint-Laurent.

Le Calice de Valence. — Les expéditions de la chevalerie occidentale en Terre Sainte au cours du Moyen-âge apportèrent à Valence un vase dont on disait qu'il était celui que Jésus prit en main pour y transsubstantier le vin en sang au cours de la cène.

Il se compose d'une fort belle coupe hémisphérique en agate-onyx, d'une vasque plus évasée de même matière formant le pied et d'une tige droite dont un gros nœud décore le milieu. La base d'agate est entourée d'un large cercle de métal qui porte quatre branches montantes, le tout chargé de cordons de perles et de pierres précieuses. Deux anses largement infléchies relient aussi la coupe et le pied d'agate, et toutes ces parties métalliques sont décorées d'entrelacs de style hispano-mauresque (Fig. II).

Comme le Sagro-Catino de Gênes, le calice de Valence n'est pas le vase que la tradition palestinienne désignait dans les premiers siècles comme étant celui du Seigneur, que l'évêque Asculphe vénéra dans la chapelle du Golgotha et qui était en argent.

Mais, huit siècles durant, toute l'Europe chrétienne

(5) Cf. Millin De Grandmaison in *Magasin Encyclopédique*, ann. 1807, v. 137-150.

concentra ses ferveurs sur ces vases magnifiques que l'on croyait avoir abrité avant tous autres le mystère inouï d'un amour tel que seul un Dieu, auteur et maître de la Matière et des lois qui la régissent, le pouvait réaliser. C'est pourquoi, malgré que la piété de nos pères se soit égarée sur elles, ces coupes ont été pénétrées, ont été sacrées à un tel degré d'intensité par une somme inégalée sur terre d'adorations et de ferveur incomparables qu'aujourd'hui même elles demeurent, en dépit de tout, des objets incontestablement très saints et dignes de tous les respects.



FIG. II. — Le Calice de Valence, en Espagne.

En plus, ces deux vases sont pour nous, en raison même du rôle qu'ils ont joué, des documents que ne peuvent méconnaître tous les hommes d'étude qui s'attachent à l'histoire du Saint-Graal, à l'histoire du culte de l'Eucharistie et du culte du Sang divin qui coula sur la croix. Mais qu'est devenue la coupe de Valence au cours de la satanique épreuve qui ravage aujourd'hui l'Espagne comme un ouragan d'enfer ?...

Ajoutons en terminant qu'au XVe siècle il existait en France un autre calice qui n'a pas eu la glorieuse réputa-

tion des premiers et qui, cependant, prétendait avoir rempli la même et divine fonction. Il était jalousement gardé dans le trésor de Jean de France, duc de Berry, et l'inventaire de 1416 des meubles et objets précieux de ce prince le mentionne ainsi :

« Le calice où Notre-Seigneur but à la Cène, garni d'or, escript à l'entour de lettres noires. Prisé l'or XXXIII livres tournois ».

Il paraît infiniment probable que ce calice n'était qu'une reproduction du Sagro-Catino de Gênes ou du calice de Valence.

L. Charbonneau-Lassay.
Loudun (Vienne).



TROIS BONNES PENSEES

La Foi décharge nos cœurs, comme le soleil matinal décharge le brin d'herbe : en buvant la goutte froide, qu'y a laissée la nuit.

■

La dernière chose qui viendra à l'esprit de quelqu'un qui achève de meubler sa maison, c'est qu'il n'a pu en faire qu'une antichambre du cimetière.

■

Il y a bien des genres de crise pour le papier. Mais la plus grave, je trouve, est celle de son emploi. On raconte que le marbre tremblait devant Michel-Ange. Ne pensez-vous pas que, s'il le pouvait, le papier se sauverait à l'approche de certains auteurs et de certaines copies ?

Th. Borbot.

LE CHRIST DE LUINI



Dans un précédent article (janvier-mars 1938, p. 9), nous avons rappelé l'existence dans l'art médiéval de Christs saignant directement dans le calice : Nous donnons ici un des plus beaux exemples de ce thème iconographique, le Christ de Bernardino Luini, l'un des plus prestigieux maîtres de la peinture milanaise à la fin du XVe siècle. A remarquer que la croix recroisetée tenue par le Sauveur est elle-même un symbole, alors fréquent et très compris, des Cinq Plaies rédemptrices.

L. Ch.-L.



UNE CLEF PATRISTIQUE DES PARABOLES

(Suite)

VIII. — ... ET MALDONAT

« A quel titre varié le Christ lui-même, les apôtres, tous les disciples, sont dits et sont lumière du monde, Maldonat l'explique en termes concis. Le Christ est lumière par sa propre nature ; les autres le sont par sa bienfaisante influence, parce qu'ils ont été illuminés par lui ; le Christ, parce que ce n'est pas seulement du dehors (doctrine et exemple) qu'il éclaire tout homme venant en ce monde, mais c'est encore du dedans par sa grâce ; les apôtres éclairent du dehors, non seulement par l'exemple mais encore par la doctrine ; les chrétiens éclairent par l'exemple » (1).

Et voilà qui est fort bien dit. Mais que cela fleure l'analogie !

Le Christ est principe premier de la lumière de la foi. Son influence éclairante, il l'exerce à la fois du dedans (grâce) ; et du dehors (au double titre d'enseignement officiel et d'exemple de vie).

Les apôtres sont principes seconds de la foi (différence avec le Christ). Leur influence, ils ne l'exercent que du dehors (autre différence avec le Christ) ; mais aux deux titres d'enseignement officiel et d'exemple de vie (ressemblance avec le Christ).

Les chrétiens sont principes seconds de la foi (à la différence du Christ et comme les apôtres). Leur influence, ils ne l'exercent pas du dedans (à la différence du Christ et comme les apôtres). Quant à l'influence qu'ils exercent du

(1) P. Vosté. *Parabolae selectae,* II, 781.

dehors, ce n'est pas par un enseignement officiel (différence avec les apôtres et avec Jésus) : c'est par l'exemple de leur vie (comme les apôtres et comme Jésus).

Or, tous ces rapports de ressemblance et de dissemblance entre le Christ, les apôtres, les chrétiens, comme principes de lumière, qu'est-ce donc, sinon de l'analogie ?

Maldonat... oui, Maldonat — et voyez ce qui arrive dès qu'on n'est plus sur ses gardes — a cédé au courant profond de la parabole. La métaphore l'a entraîné vers une analogie propre qui lui a fait découvrir tout l'ordre du vrai.

IX. — COMMENT L'ANALOGIE ORDONNE LE MULTIPLE

Le Christ ; les apôtres ; les chrétiens : trois vrais principes de lumière. Le Christ, tellement autrement, et tellement plus, que les apôtres ; les apôtres, tellement autrement, et tellement plus, que les chrétiens. Entre les diverses interprétations de la parabole, voilà donc un ordre qui s'établit de lui-même.

Voyons qu'en effet telle est l'exigence de la notion analogique.

C'est l'irréductible différence entre la perfection générique et la perfection analogique, que la première, ne se déterminant que du dehors, garde exactement la même définition, la même valeur essentielle, en chacun des êtres où elle se vérifie; et si elle comporte du plus et du moins cette différence n'altère aucunement l'identité de sa nature. La notion analogique se déterminant par modes internes essentiellement divers, il est nécessaire qu'elle se réalise plus ou moins parfaitement dans les êtres où ces modes se vérifient diversement. La substance, c'est de l'être (en soi et par soi) ; l'accident, c'est de l'être (par un autre et dans un autre). Même en tant qu'être, la substance est essentiellement plus être que l'accident. L'homme vit ; Dieu vit. La vie humaine (vie participée) et la vie divine (vie par essence) sont essentiellement différentes bien que proportionnellement semblables. En tant que vivant, Dieu est essentiellement — infiniment — plus vivant que l'homme.

Du moment que deux êtres, s'ils sont analogues, le sont par quelque chose d'interne qui est proportionnel en eux, il faut que le soit essentiellement plus que l'autre, celui où se réalise plus parfaitement la raison de l'analogie (1).

Dans la lumière de cette vérité, étudions la parabole du Samaritain :

Les Pères y ont tous vu non seulement « la parabole de la fraternité humaine » (2), mais encore l'épopée de la rédemption. Pour eux, il y a deux Samaritains spirituels, figurés par le Samaritain du récit : le chrétien qui doit secourir son prochain ; mais aussi, mais surtout — car c'est à cette interprétation qu'ils s'attachent davantage — le Christ accouru au secours de la pauvre humanité.

Et telle est sur ce point leur unanimité, que pour se l'expliquer un Maldonat supposait dans cette parabole « un mystère que Dieu aurait instillé dans tous ces grands esprits » (3).

Faut-il vraiment recourir à quelque spéciale intervention de Dieu ? Reprenons le chemin de l'analogie.

Réponse à la question bien connue du scribe, cette parabole rappelle certainement aux hommes leur devoir de charité fraternelle : le Samaritain, c'est le chrétien. Mais appliquons la loi de Cajetan. Changeons le nom en pronom. Le Samaritain, c'est « quiconque subvient à la misère d'un quelconque blessé ». Immédiatement la foi du Chrétien voit jaillir du récit parabolique un autre sens, et si clair, et si cher au croyant, qu'il éclipse le premier. Bien plus manifestement, bien plus parfaitement que nous, c'est le Christ qui est la vivante réalisation de la parabole, lui « qui est descendu des cieux pour nous et pour notre salut ».

A ne regarder que l'occasion qui l'a fait naître, le premier sens de la parabole est celui de la charité fraternelle ; et le Samaritain c'est nous. Mais à comparer entre elles

---

(1) *De nominum analogia* c. IX.
(2) P. Buzy. *Les Paraboles*, p. 621.
(3) *Quia omnes veteres Patres id tradiderunt magno consensu, est valde probabile non solum allegoriam in qua non omnes utique convenissent, sed mysterium etiam esse, quod Deus omnium mentibus instillaverit.* — V. P. Vosté. — *Parabolae selectae*, II, 633.

les diverses miséricordes qui subviennent aux diverses misères, ah ! combien nos Pères ont raison de nous dire que le vrai Samaritain, c'est Jésus-Christ ! Non, rien de mystérieux dans leur interprétation. Leur sens de l'analogie exigeait qu'ils nous montrent dans le Sauveur Jésus le Samaritain par excellence, puisque c'est en lui que se réalise excellemment la raison analogique évoquée ici par la métaphore.

Inversion des valeurs ? Soit ! Mais le théologien sait qu'elle est fréquente en analogie. « S'agit-il de l'origine des noms, c'est aux créatures, puisque nous les connaissons les premières, que nous attribuons d'abord les noms qui se disent analogiquement de la créature et de Dieu. Mais l'ordre d'importance reprend vite ses droits. Si nous regardons la perfection même que le nom signifie, c'est à Dieu, et non à la créature, que ce nom convient par priorité » (1).

En face des multiples interprétations patristiques, l'analogie satisfait tout ensemble et notre besoin d'unité, et notre goût de l'ordre.

Décidément, la clef joue bien.

Or, la vraie clef, c'est celle qui joue.

X. — LA JOIE DANS LES YEUX

Ainsi en ont jugé, avec joie, de bons juges.

Appréciant un exposé succinct de la doctrine que je développe ici (2) : « c'est une idée juste et féconde — m'a écrit un spécialiste de l'analogie — que d'appliquer l'analogie à l'interprétation des paraboles. L'esprit est souvent déconcerté par la multiplicité des explications ; vous avez bien vu que l'analogie nous livre l'unité de cette multiplicité. Et une conséquence heureuse de votre point de vue est qu'on sauve l'héritage des Pères tout en ne renonçant pas aux progrès accomplis par les exégètes modernes » (3).

---

(1) *S. Théol.*, I q. 13, a 6.

(2) Préface des *Paraboles de l'Amour*.

(3) Je dois beaucoup aux études de M. Penido sur l'analogie ; spécialement à son beau livre : *Le rôle de l'analogie en théologie dogmatique*.

Dès la première heure m'était d'ailleurs parvenue une autre adhésion, et bien encourageante, me venant d'un ami dont mieux que personne je sais l'enthousiasme tenace à scruter les secrets de l'analogie et du symbolisme :

« Je vous ai lu attentivement. De ma formation au séminaire peut-être avais-je gardé moi-même une répugnance à suivre les Pères dans leur explication des Paraboles. Non pas qu'on m'ait appris à les mépriser. Mais ils semblaient si loin des méthodes modernes... Vous avez bien mis en relief d'une part — à cause du rôle « paternel » qu'ils jouaient dans l'Eglise — les dons supérieurs qui, en illuminant leur âme, leur fournissaient ce « flair merveilleux » que les lentes investigations de la science humaine n'ont point — naturellement —. Et d'autre part, vous faites bien ressortir le fondement que la Parabole présentait à leurs découvertes : les analogues « de proportionnalité propre ». C'était, d'une part, leur donner une place que les exégètes modernes ne fréquentent point, par méthode, mais dont ils ne sauraient nier la légitime solidité. Et, d'autre part, c'est les venger du reproche « d'inventions imaginatives », et transformer l'admiration qu'on pouvait avoir pour leur ingéniosité en admiration pour la vérité. »

Félix ANIZAN.



L'Imprimeur-Gérant : M. BLONDIN, 24, rue Cardinet, Paris (17-).

LE RAYONNEMENT INTELLECTVEL

Fondé par le R. P. Félix Anizan O. M. I.

L'Abonnement est d'un an - Il part de Janvier

France et Colonies: **10** francs. Pays de l'Union postale: **15** francs.
Chaque collection de chacune des 5 premières années: **30** francs.

Tout abonnement inscrit continue, sauf avis contraire de l'abonné

La reproduction et la traduction des articles de la Revue ne sont autorisées qu'avec l'indication de la source.

Les ouvrages envoyés pour compte-rendu doivent être **adressés** en double exemplaire au **« Rayonnement Intellectuel »**

COTISATION

des MEMBRES du « Rayonnement Intellectuel »

MEMBRE ACTIF cotisation annuelle	France et colonies........	**20 fr.**
— —	Pays de l'Union Postale...	**30 fr.**
MEMBRE BIENFAITEUR cotisation annuelle	....	**100 fr.**
MEMBRE HONORAIRE cotisation unique	....	**500 fr.**
MEMBRE FONDATEUR — —	....	**1000 fr.**

Toutes ces cotisations, y compris la cotisation de **membre actif**, donnent droit au service de la Revue « LE RAYONNEMENT INTELLECTUEL ».

Pour tous les paiements, utilisez le chèque postal:

C. C. Paris 1.425.08

Abbé COSTE

DOCTRINE DE L'AMOUR INFINI

Edition définitive. — 10e mille

En dépôt :

chez Mlle DUMONCEAU
Saint-Benoît-sur-Loire
(Loiret)
Ch. post. Orléans 130-59

chez CASTERMAN
66, rue Bonaparte
Paris (6e)
Ch. post. Paris 676-68

Prix ; **3** fr. **50** (port en sus)

